



Elaboration du document d'objectifs du site
Natura 2000 (SIC) FR1102006 « Bois des
Réserves, des Usages et de Montgé » (77)

Date : 11/03/2011
Etat du CR : rédigé le 15/03/2011
Rédactrice : Céline BERNARD (Biotope)
Approbateur : Ludivine DOYEN (Biotope)
Validateurs : Jacques ROUSSEAU (Président
du comité de pilotage)
Stéphanie ARNAUD (Communauté de
communes du Pays de l'Ourcq)
Olivier PATRIMONIO (DRIEE Ile-de-France)
Nathalie DURIEUX (DDT 77)

Relevé de décisions de la réunion de lancement

PARTICIPANTS PRESENTS	
Nom et prénom	Organisme
ROUSSEAU Jacques	Président du comité de pilotage
ARNAUD Stéphanie	Communauté de communes du Pays de l'Ourcq
Géry WAYMEL	Communauté de communes du Pays de l'Ourcq
PATRIMONIO Olivier	DRIEE Ile-de-France
DURIEUX Nathalie	DDT 77
DOYEN Ludivine	Biotope
BERNARD Céline	Biotope

Objet de la réunion :

- Lancement de l'étude
- Présentation de la méthode et du déroulement de l'étude

N°	Remarques
1	Il a été décidé de ne pas faire d'inventaire poisson et de réduire le nombre de jours de terrain d'un autre groupe, chauves-souris ou insectes. Les experts de Biotope sont pluridisciplinaires, chacun d'entre eux pourra noter les insectes observés et un entomologue fera deux passages, en revanche l'étude des chauves-souris est très spécifique que seul un chiroptérologue peut mener. Il serait donc préférable de conserver les 3 jours pour les chauves-souris et de faire deux passages insectes. Nous aurons ainsi 9 jours de terrain pour les amphibiens.
2	Les prospections de terrain devront également porter sur les parcelles de prairies riveraines afin d'établir d'éventuels corridors. Question de la DRIEE : Y a t'il des populations connexes de Sonneurs ? Biotope prendra 1 jour de terrain pour étudier les éventuelles populations riveraines.
3	Biotope devra présenter prochainement la liste des acteurs à consulter, les premiers éléments de bibliographie, le tableau de bord et le plan de communication.
4	Biotope rencontrera les maires du SIC de préférence avec Stéphanie ARNAUD.
5	Pour la constitution des groupes de travail, cela sera discuté lors du COPIL n°2 après la définition des enjeux : il pourrait y avoir un groupe d'agriculteurs et un groupe de sylviculteurs. Dans ce cas les chasseurs seront invités dans les deux groupes et seront éventuellement représentés.
6	Biotope a reçu l'arrêté préfectoral nous désignant comme structure chargée de l'élaboration du DOCOB.
7	Biotope fera une demande de mise à dispositions des fonds cartographiques : A la DRIEE : scan 25, orthophotos actuelles, MOS et ECOMOS, cadastre (données du RGE) et la BD topo. A la COMCOM pays de l'Ourcq : photos aériennes de missions plus anciennes, cadastre (si la DRIEE ne l'a pas).
8	Le calendrier proposé a été modifié (ci-joint le nouveau calendrier)
9	Concernant le suivi du dossier et les dates de visites de terrain : ces renseignements seront envoyés à Stéphanie ARNAUD par e-mails.